



## Défendons notre réseau public !

**Le gouvernement du Québec, avec à sa tête les Dr Couillard et Barrette, mène actuellement une vaste opération de démantèlement et de privatisation de notre réseau public de santé et de services sociaux. L'accès à des soins et services pour tous et toutes est mis en péril. C'est pourtant un joyau précieux pour tous les Québécois et les Québécoises et nous devons le préserver. Notre société n'a rien à gagner d'un système de santé à deux vitesses où seuls les mieux nantis auront accès à des soins et services, alors que tous les autres seront laissés pour compte.**

**Les 110 000 travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux que nous représentons sont chaque jour témoins des dégâts importants causés par la réforme Barrette. La CSN se porte à la défense du système de santé publique et dénonce:**

**L'affaiblissement de nos CLSC** par le transfert de leurs ressources humaines et financières vers des cliniques privées, les Groupes de médecine de famille (GMF). Cela limitera l'accès de la population à des services sociaux (travailleuse sociale, ergothérapeute, psychologue, infirmière clinicienne, etc.) puisque de nombreuses personnes n'ont pas accès à un GMF.

**La centralisation des laboratoires médicaux.** En fusionnant les laboratoires, le gouvernement augmente le temps de transport et la manutention des échantillons, ce qui augmente les risques d'erreurs et de perte. Cela pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur les personnes qui attendent des résultats de tests pour être traitées.

**La privatisation des soins à domicile.** Alors que de plus en plus d'aînés ont besoin de soins à domicile, le gouvernement se désengage. Il laisse libre cours aux entreprises privées à but lucratif et aux entreprises d'économie sociale dans l'offre de ces services. Or, les travailleuses et les travailleurs du réseau public sont les plus à même de donner des services à la personne qui soient de qualité et gratuits. Le personnel du réseau est bien formé, assure une stabilité dans la prestation des soins et travaille dans la multidisciplinarité.

**La diminution de l'accès aux soins et services.** Le sous-financement des services sociaux et les coupes en santé publique, la légalisation des frais accessoires, la centralisation des hôpitaux, l'instauration du financement à l'acte pour les hôpitaux, etc., rendent difficilement accessibles les soins et les services auxquels la population est en droit de s'attendre.

**L'allongement des listes d'attente** constaté par les professionnelles sur le terrain, dans les services sociaux, les services de réadaptation et les centres jeunesse. À cause des compressions, les orthophonistes, psychologues, physiothérapeutes, pour ne nommer que quelques exemples, doivent se consacrer en priorité aux cas les plus urgents. Par conséquent, les cas moins prioritaires finissent pas s'alourdir faute d'intervention à temps et divers programmes jugés moins prioritaires sont comprimés, voire abolis.

**L'épuisement qui guette le personnel de la santé.** Une pression de plus en plus lourde est exercée sur les travailleuses et les travailleurs qui peinent à s'y retrouver dans un contexte d'instabilité où le gouvernement multiplie les réformes tout en imposant des politiques d'austérité et de compressions budgétaires.

**JOIGNEZ-VOUS À NOUS ! ENSEMBLE, DÉFENDONS CE JOYAU DONT NOUS SOMMES FIERS !**